

Joséphine Muhimpundu

Dans quel cas utilise-t-on le futur simple et le futur périphrastique ?

NTNU – Trondheim

Université des sciences et techniques de Norvège

2016

REMERCIEMENTS

Le présent travail n'aurait pu aboutir sans le soutien d'un certain nombre de personnes que je tiens à remercier.

Je suis sincèrement reconnaissante au Professeur Nelly Foucher Stenkløv de m'avoir permis d'écrire ce mémoire à sa direction. Son soutien, ses conseils, sa patience, son expérience ainsi que ses encouragements m'ont aidée à surmonter de nombreux défis liés à la rédaction d'un mémoire.

Je suis profondément reconnaissante aux professeurs de NTNU, départements des langues étrangères Hans Petter Helland, Sophie Vauclin, Charles Aubry, Georges Chabert, Kjersti Listhaug, Trude Kolderup, Christina Jenkins Slutås, Priscilla Ringrose, Svein-Eirik Fauskevåg, desquels je garde un bon souvenir.

J'adresse aussi un grand merci aux professeurs de NTNU, département de pédagogie Anita Nordmann, Inger Langseth, Per Christian Hestbeck et d'autres que j'ai croisés pendant mes études qui m'ont encouragée à tenir jusqu'au bout.

Mes remerciements les plus sincères à ceux qui ont accepté de participer dans mon enquête. Vos réponses m'ont donné des connaissances exceptionnelles en linguistique.

Je remercie beaucoup Ann-Karin Sandnes, Torhild Christiansen, Sissel Hansen, Alfred Bråten, Terje Ulseth, Sivert Resell, Bente Røskar, Ole Morten Sørvik, Marit Rotås Sørvik, mon pays d'accueil : la Norvège, la Commune de Tingvoll et ses habitants pour leur soutien et leurs encouragements.

J'exprime ma gratitude à mon mari Jean Baptiste Miranga, à mes fils Trésor et Ismael Miranga pour leur patience et leur soutien sans réserves.

Enfin, je dédie ce mémoire à ma mère Béatrice, mon père Mathias, mon fils-aîné Arnaud Kenny, ma petite soeur Josianne, mes autres chers frères et soeurs qui ne sont plus en vie et tous les autres êtres humains qui sont morts à cause de l'injustice et de l'ignorance de l'être humain. Vous êtes mes héros de tous les jours.

Ce mémoire est une preuve tangible du proverbe français qui dit que « Après la pluie, c'est le bon temps » et de la citation de la bible qui dit que « Tout est possible à celui qui croit ». Il faut accepter de tout perdre sauf de l'espoir.

Trondheim, Juin 2016.

Table des matières.

Table des matières	3
Introduction.....	1
1.Approche théorique.....	4
1.1.Mode, temps et aspect.....	4
1.1.1 Les modes du verbe	4
1.1.2 Les temps du verbe	6
1.2. Introduction à la notion de futur	8
1.2.2. Les formes variées de l'expression au futur	10
1.2.3. Le futur simple.....	11
1.2.4. Les ressemblances et les différences entre le futur simple et le futur périphrastique. 15	
2. Analyse de l'enquête faite sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique	22
2.1 Présentation de l'enquête	22
2.2 Méthode	23
2.3. Tableau des résultats	25
2.4 Quelques analyses des résultats	26
2. 5. Quelques observations de l'ordre pédagogique	28
3. Conclusion	29
Références bibliographiques :.....	31
Pièces jointes.....	32

Introduction

Le présent travail est une recherche sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique. Ces deux formes verbales créent des confusions lors de leurs utilisations; raison pour laquelle nous allons trouver quelques explications pouvant aider à faire progresser les connaissances sur ce sujet. Notre tâche primordiale sera de donner des explications sur l'utilisation d'un même verbe au futur simple et au futur périphrastique telle que dans les exemples suivants :

1. Pierre **partira** en Colombie ce soir . (Futur simple).
2. Pierre **va partir** en Colombie ce soir. (Futur périphrastique).

Dans nos deux exemples (1) et (2), le verbe **partir** est conjugué de deux manières différentes. Dans l'exemple (1), le futur simple est marqué par l'ajout de la terminaison **-a** au verbe **partir**. Helland exprime que «stammen i futur er utgangspunkt for alle futurformene » (Helland, 2006 :76). Dans notre exemple (1), le verbe partir devient comme suit : **part-ir-a** d'où **part** est le radical, **ir** est la coda et **a** est le suffixe (terminaison). Au contraire, dans l'exemple (2), le futur périphrastique est marqué par la présence de l'auxiliaire **aller** conjugué au présent de l'indicatif **va** suivi par le verbe **partir** à l'infinitif. Pourquoi le locuteur choisit-il d'utiliser l'une de ces deux formes verbales et pas l'autre lorsqu'il exprime une action déplacée dans l'avenir par rapport au moment de la parole ? La réponse n'est pas facile à donner et nous allons le découvrir au fur et à mesure de l'avancement de notre travail. Il est utile de préciser que notre travail n'est qu'une simple recherche, dans laquelle nous allons nous référer à ce que les linguistes et les grammairiens disent à propos de ce problème et donner quelques suggestions tout en faisant des commentaires ou critiques lorsqu'il le faudra.

Le futur simple et le futur périphrastique sont deux formes verbales qui expriment une action qui aura lieu dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation ; le futur. Quelque fois, ces deux formes verbales expriment plusieurs sens différents même si elles peuvent exprimer la même chose dans certains cas. Pourtant, selon la structuration sémantique, on admet qu'une forme verbale a un seul sens (Helland, 1994) . Alors, notre tâche devient celle de chercher à mieux comprendre ce qui se passe lorsque le locuteur décide d'utiliser l'une de ces deux formes verbales et pas l'autre.

En plus de cela, il semble que l'utilisation et la traduction du futur simple et du futur périphrastique en français posent quelques difficultés aux élèves et aux étudiants qui suivent le cours de français langue étrangère en Norvège ainsi qu'à leurs enseignants. Dans ce cadre, il

nous semble important de chercher à comprendre comment on peut leur expliquer ce phénomène verbal français qu'on rencontre quelquefois dans le norvégien aussi.

En norvégien, le locuteur peut exprimer une action qui aura lieu dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation en utilisant trois formes différentes :

1. Jeg **skal dra**.
2. Jeg **kommer til å dra**.
3. Jeg **drar**.

Dans nos trois exemples, le locuteur choisit d'utiliser l'une de ces trois formes verbales pour exprimer le futur (futurum), soit en utilisant l'auxiliaire **skal** + le verbe **å dra** à l'infinitif dans notre exemple (3). Dans notre exemple (4), le locuteur utilise le verbe **komme** au présent suivi par la préposition **til** + le verbe **å dra** à l'infinitif. Dans notre exemple (5), le locuteur choisit d'utiliser le verbe **å dra** conjugué au présent de l'indicatif (presens) .

Fløttum et al. nous donnent aussi quelques explications sur l'utilisation du futur en norvégien dans les mots suivants :

« I norsk har vi minst tre former for å uttrykke noe som skal skje i framtiden (dvs noe som skal skje etter taletidspunktet) : Exemple: Vil spise/ skal spise / kommer til å spise ». (Fløttum et al., 2001:124-125)

Fløttum et al. expliquent ainsi l'utilisation du futur en français aux norvégiens ayant cours de FLE :

« fransk har to slike former: den enkle verbformen **futur**, og den sammensatte verbformen **futur proche**.

Forskjellen mellom futur og futur proche er i ferd med å forsvinne. De brukes mer og mer om hverandre. Futur simple dannes av en présent-form av hjelpeverbet **aller** + infinitif-formen av hovedverbet. Futur proche er særlig mye brukt som framtidsform i **dagligtale**. Den uttrykker ofte noe som skal skje snart, men også hendelsen som ligger langt ut i framtiden. Exemple: Je me demande ce qu'il **va dire**. Jeg lurer på hva han vil/ kommer til å si.

(a) Futur brukes gjerne i setninger som inneholder framtidsadverbialer (som **dans deux semaines** - Om to uker, **dans quelque jours** - om noen dager). Det er mindre vanlig å bruke futur proche i slike tilfeller.
Exemple:

- Marcel **partira** dans deux jours. – Marcel reiser / skal reise om to dager. (Fløttum et al.)

(a) Futur brukes i helsetninger som inneholder en betingelsesleddsetning innledet med **si** (merk at verbet i **si**-setningen står i présent):

- S'il fait beau, nous **mangerons** dehors. Hvis det blir pent vær, spiser vi / skal vi spise ute. N.B! Som

eksemplene viser, svarer franske framtidsformer både til norsk presens og futurum.» (Fløttum et al. 2001: 124-125).

En peu de mots, Fløttum et al. nous expliquent que le norvégien a trois formes pour exprimer une action qui aura lieu dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation comme nous l'avons vu. Concernant, le futur en français, ils utilisent les termes **futur simple** et **futur proche** sans dire quoi que ce soit sur le terme **futur périphrastique**. Nous pouvons nous poser plusieurs questions sur leurs choix d'utiliser le concept **futur proche** et pas le concept **futur périphrastique** sans trouver de réponse. Ils ont aussi défendu l'idée que le futur proche est souvent utilisé dans le langage oral. Mais, il est clair que notre concept **futur périphrastique** est moins connu/ utilisé par rapport à son concurrent **futur proche**. Dans notre enquête, nous avons remarqué que beaucoup de francophones n'utilisent pas non plus ce terme très souvent.

Il est nécessaire de souligner que notre sujet semble délicat de façon que jusqu'aujourd'hui, les grammairiens et les linguistes ne sont pas d'accord sur ce sujet. Certains admettent le fait qu'il y ait des différences de sens entre le futur simple et le futur périphrastique alors que les autres nient. En plus de cela, il y a la notion de futur proche qui a du succès et qui n'est pas tout à fait correcte. Le futur proche est composé à partir de l'auxiliaire **aller** suivi d'un verbe à l'**infinitif**. Vet soutient que « le FPRO n'a pas besoin d'un antécédent... et il est directement lié à la situation d'énonciation... » (Vet,1984 : 191 dans Helland, 1994 :200). Cette explication peut quelquefois créer des confusions. Examinons les exemples suivants :

6. Je **vais** bientôt **partir**.

Dans notre exemple (6), le futur proche est utilisé pour exprimer un avenir proche du moment de l'énonciation. Il est directement lié à la situation d'énonciation.

7. Je **vais prendre** ma retraite dans trente ans.

Néanmoins, dans notre exemple (7) , l'utilisation du futur proche peut créer des doutes et on peut se poser plusieurs questions sur la relation entre le futur proche ou l'avenir proche de l'événement par rapport au moment de l'énonciation. L'utilisation du terme « futur proche » n'est pas alors tout à fait correcte dans (7). De plus, les exemples mettent en évidence le fait que les explications de Vet ont besoin d'être nuancées.

Notre thème : Dans quels cas utilise-t-on le futur simple et le futur périphrastique? Ceci est complexe. Nous allons donc mener une recherche qui nous aidera à faire progresser les connaissances et à avoir une bonne compréhension sur ce sujet. D'abord, nous allons chercher à

comprendre le concept **futur** en général, et les concepts **futur simple** et **futur périphrastique** en particulier. Ensuite, nous allons répondre aux questions suivantes : Quand est-ce que ces deux formes verbales apparaissent dans une phrase ? Quelles sont leurs structures morphologiques et syntaxiques ? Quelles sont leurs implications pragmatiques et sémantiques ? Et enfin, nous allons voir les différences et les ressemblances qui se trouvent entre ces deux formes verbales et comment elles sont utilisées dans quelques phrases ayant plusieurs sens distincts .

Pour atteindre notre objectif, nous allons consulter les théories proposées par différents linguistes, dont Ayoun, Helland, Riegel, Rioul et Pellat, Reichenbach, Gougenheim, etc...

Sur la base de ces théories, nous allons faire une analyse d'une enquête menée auprès des francophones sur leurs utilisations du futur simple et du futur périphrastique. Nous leur avons donné un exercice composé de phrases à remplir soit en utilisant le futur simple ou le futur périphrastique. Ces données statistiques nous ont donné des informations utiles pour donner des explications adéquates qui faciliteront l'apprentissage de cette notion pour les apprenants du français.

1.Approche théorique

1.1.Mode, temps et aspect

La forme verbale varie en fonction de la personne, du nombre, du mode, de temps, de l'aspect et de la voix qui constitue sa flexion. Ces différentes catégories ne s'attachent pas seulement au verbe. La catégorie de nombre est attachée au nom et à l'adjectif . La catégorie de la personne concerne spécifiquement les pronoms personnels, les déterminants et les pronoms possessifs. La catégorie de la voix intéresse toute la phrase alors que celle de temps et de l'aspect s'expriment grâce aux moyens lexicaux et grammaticaux se trouvant dans la phrase/ dans le texte. En effet, ces différentes catégories traduisent les relations entre la langue et le monde et dépendent de la situation d'énonciation. (Riegel et al.2014 : 510).

Avant d'aborder notre sujet concernant l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique, il convient de préciser les trois notions les plus étroitement liées à l'interprétation des formes verbales : le mode, le temps et l'aspect.

1.1.1 Les modes du verbe

Les modes constituent des cadres de classement regroupant chacun un certain nombre de formes verbales. Le français a cinq modes qui sont : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe (auquel on associe le subjonctif). Traditionnellement, le conditionnel est considéré comme un mode, mais aujourd'hui, il est considéré comme un temps de l'indicatif en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques. (Riegel et al., 2014 : 510).

La définition traditionnelle des modes s'appuie sur la notion de modalités. Les modes expriment l'attitude de l'énonciateur à l'égard de son énoncé et ils manifestent différentes façons d'envisager le procès. Dans ce cadre, l'indicatif le présente dans sa réalité (Il a chanté) par opposition au subjonctif qui l'apprécie dans sa virtualité (Qu'il chante) ; l'impératif le présente sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière (Chantez). Cependant, l'identification des modes aux modalités ne permet pas de caractériser chacun d'eux par des propriétés (modalités) différentes. On ne voit pas quelles modalités pourraient être exprimées par l'infinitif et par le participe vu que les modes du verbe et les modalités ne coïncident pas. Une même modalité peut s'exprimer de manières différentes, au moyen de modes et de structures de phrases différentes. Par conséquent, on peut exprimer l'éventualité soumise à une condition par des constructions et des modes grammaticaux distincts. Les exemples ci-dessous (8 - 13) de Riegel et al. le montre :

8. Il faut que vous preniez une aspirine si vous avez mal à la tête.(Riegel et al.)
(Subjonctif).

9. Prenez une aspirine, vous n'aurez plus mal à la tête.(Riegel et al.) (Impératif)

10. Vous prenez une aspirine et votre migraine s'en va. (Riegel et al.) (Présent de l'indicatif. Coordination par et-).

11. En prenant une aspirine, vous n'aurez plus mal à la tête. (Riegel et al.)(Construction au gérondif exprimant la manière).

12. Il suffit de prendre une aspirine pour ne plus avoir mal à la tête. (Construction infinitive avec il suffit de + but-).

Selon Riegel et al., quelquefois, un même mode peut exprimer diverses modalités. Selon la tradition, le subjonctif peut exprimer la volonté, le souhait, le doute, la crainte :

13. Je veux / souhaite / doute / crains qu'il vienne.

Néanmoins, ces différentes modalités sont ici déterminées par le contexte, en l'occurrence le verbe principal appelant le subjonctif. En effet, un mode n'exprime pas en soi la modalité, même s'il peut y contribuer. Par conséquent, on a introduit un mode conditionnel en français qui envisage le procès soumis à une condition. Exemple : Si j'avais de l'argent, je pourrais aider les pauvres. (Riegel et al., 2014 : 510-511).

Cependant, la condition exprimée par un subordonnée hypothétique ne rend pas compte de tous les emplois du conditionnel. Et si l'on traite le conditionnel comme un mode, il faut faire la même chose au futur qui lui est parallèle. Dans ce cas, le futur devient le mode du probable, de

l'éventuel contrairement au conditionnel qui devient le mode de l'hypothèse ou de l'irréel, et on peut imaginer une langue où chaque modalité correspond à un mode du verbe.

Il est important de partir d'un point de vue morphologique et définir les modes comme des séries de formes avant d'analyser les différents effets de sens liés aux modalités. Les modes se distinguent à partir des indications de personne et de temps grammaticaux. On distingue les modes personnels aux modes impersonnels. Les modes personnels distinguent les personnes au moyen de désinences spécifiques, ce qui veut dire l'indicatif, le subjonctif et l'impératif. Malheureusement, ces trois modes ne placent pas de la même manière le procès dans le temps. L'indicatif possède le système temporel qui est capable de situer le procès dans les trois époques (passé, présent et futur). Mais, le subjonctif est limité en formes temporelles et l'impératif est placé vers le futur. (Riegel et al., 2014 : 512).

Le futur simple et le futur périphrastique ont un mode personnel qui distingue les personnes grâce au moyen de désinences spécifiques ; l'indicatif. Ces deux formes du futur situent le moment du procès dans l'avenir après le moment de l'énonciation.

1.1.2 Les temps du verbe

Selon Riegel et al., chaque mode contient différents « temps » et le terme « temps » est vague en français. Il peut exprimer le concept de temps ou la forme grammaticale. L'anglais et l'allemand font une distinction entre ces deux sens en utilisant deux termes distincts. L'anglais utilise les termes **time** et **tense** et l'allemand utilisent les termes **zeit** et **tempus**. Certains grammairiens français telles que Damourette et Pichon appellent **tiroirs verbaux** les temps du verbe. Il semble utile de faire une différence entre les deux « temps » possibles car le temps dénoté et le temps grammatical ne coïncident pas nécessairement. En outre, une même époque peut être indiquée par deux temps verbaux différents, et un même temps peut placer le procès dans des époques différentes. (Riegel et al. 2014 : 512) . Exemples :

14. Victor Hugo naît en 1802 à Besançon. (passé)

15. Que fais-tu ? Je lis. (actuel)

16. Marie défend sa thèse le mois prochain. (avenir).

En plus de cela, les appellations des temps du verbe ne correspondent pas forcément au moment de l'événement. On verra plus tard qu'un futur simple peut servir à évoquer la situation présente ou passée : Je ne trouve pas mon carnet ; ce sera Jean qui l'aura déplacé.

Selon Riegel et al., la chronologie traditionnelle distingue trois époques : le passé, le présent et

l'avenir. Aujourd'hui, on les définit d'un point de vue énonciatif, à partir de l'acte de la parole, en fonctions de deux repères : le repère fondamental et le repère dérivé. Le repère fondamental(initial) est fourni par la situation d'énonciation. Dans ce cas, le moment où le locuteur parle (point de l'énonciation) constitue l'origine du procès (To); il fonde la notion de **présent** au sens chronologique. Au contraire, le repère dérivé (point de l'événement) est le moment du procès dans le temps (T'). Le moment T' est situé en dernière analyse par rapport au repère To de l'énonciation. Dans ce cas, il y a deux possibilités : la **coïncidence** ou le **décalage** entre les deux repères. La coïncidence (partielle ou totale) de deux repères To et T' est le moment du procès dans le temps qui est identifié avec le moment de l'énonciation. Exemple :

1. Maintenant, j'écris.

Concernant le décalage entre les deux repères To et T' :

.Lorsque le moment de l'événement T' est situé avant le point de l'énonciation To. Le procès est localisé dans le passé. Exemple :

-----T'-----To-----

La première compétition a commencé avant-hier.

. Lorsque le moment de l'événement T' est situé après le point To, le procès est localisé dans l'avenir. Exemple :

-----To-----T'-----

Tu auras fais tes leçons à mon retour, n'est-ce pas ?

La symétrie entre le passé et l'avenir ainsi que le point d'énonciation représentés par l'axe des temps ne sont qu'apparents. Le point d'énonciation constitue un pont qui sépare le passé et l'avenir. Cependant, le passé et l'avenir n'ont pas le même statut car le passé est le seul lieu de la réalité, de ce qui s'est passé tandis que l'avenir est le lieu de l'imaginaire, du possible. Par conséquent, cette différence conceptuelle crée des conséquences linguistiques et l'on trouve que les temps du passé sont plus nombreux en français car ils réfèrent à ce qui s'est passé d'une manière détaillée alors que peu de temps servent à exprimer l'avenir. Le temps verbal du futur simple se charge de valeurs modales, c'est-à-dire la probabilité, l'éventualité, etc...(Riegel et al., 2014 : 514-515).

Il est vrai que la distinction entre le point de l'énonciation et le point de l'événement rend compte des distinctions temporelles entre le passé, le présent et le futur. Malheureusement, cette

distinction est insuffisante pour expliquer la diversité des temps simples (temps du passé) et des temps composés. On doit y ajouter quelques explications de natures diverses telles que des explications aspectuelles ou temporelles. C'est dans ce cadre que Reichenbach (1966) y ajoute un troisième repère temporel ; le **point de référence** (R), qui peut se confondre avec le point de l'événement ou en être distinct. Le point de référence permet d'expliquer le fonctionnement des temps composés du verbe d'un point de vue temporel tout en maintenant la distinction entre les trois époques. Ce point est déterminé par le contexte (événements rapportés) ou par les adverbes de temps (hier, maintenant, ...). Pour les temps simples, le point de référence se confond avec le point de l'événement. Pour les temps composés, il en est distinct car il détermine la perspective à partir de laquelle l'événement est considéré. Exemple :

1. Maintenant que Pierre a diné, il va au cinéma. (Riegel et al.)

Dans notre exemple ci-dessus, le point de l'événement exprimé au passé composé (**a diné**) est antérieur au point de l'énonciation (le fait est passé), mais le point de référence coïncide avec le point de l'énonciation (le fait est envisagé à partir du moment de l'énonciation). Il est possible de faire la même chose pour créer une opposition entre l'imparfait et le plus-que-parfait. Dans **Il fermait la porte**, le point de référence et le point de l'événement coïncident ; dans **Après qu'il avait fermé la porte, il est sorti**, le point de référence du plus-que-parfait **avait fermé**, fourni par la subordonnée, est nécessairement antérieur au point de l'événement exprimé par le passé composé. Kamp et Rohrer (1983), utilisent aussi le point de référence pour expliquer le fonctionnement des temps simples, imparfait et passé simple. Dans **Orphée chanta ; le soleil se levait**, l'imparfait **se levait** maintient le point de référence du passé simple **chanta**, alors que dans **Orphée chanta, le soleil se leva**, le passé simple **se leva** introduit un nouveau point de référence qui remplace le précédent. (Riegel et al., 2014 : 515). Cette analyse est aussi applicable aux cas du futur simple et du futur antérieur. On comprend ainsi que suivant le point de référence fixé dans la subordonnée est antérieur à l'événement de la principale (futur antérieur). Exemple .

1. Quand **tu seras parti**, je **dormirai**. (futur antérieur + futur simple).

1.2. Introduction à la notion de futur

Pour mieux aborder notre sujet sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique , il est important de comprendre leurs significations avant tout. Premièrement, nous allons chercher à comprendre la signification du concept « futur » en général. Deuxièmement, nous allons chercher à comprendre le système temporel et aspectuel français (les significations du «futur

simple » et du « futur périphrastique »), et enfin nous allons voir s'il y a des ressemblances ou des différences entre ces deux formes verbales.

Selon le dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, le mot « futur » a trois sens différents. D'abord, le mot « futur » est un adjectif qui signifie ce qui « appartient à l'avenir ; le prochain, ultérieur ». Ensuite, le concept « futur » signifie la « [p]artie du temps qui vient après le présent, l'avenir ». Et enfin, la troisième signification grammaticale du concept « futur » est l'« [e]nsemble des formes d'un verbe qui expriment qu'une action, un état, sont placés dans un moment de l'avenir considéré par rapport au moment de la parole (futur simple : je partirai) ou par rapport à un autre événement à venir (futur antérieur : je serai parti quand vous arriverez). Le temps futur est un « [t]emps à venir dans lequel se situe l'action verbale [...] » (Le Nouveau Petit Robert, 2009 :1118).

Certains grammairiens et linguistes nous donnent des explications différentes à propos du temps « futur » en général, sans entrer en profondeur pour nous donner quelques précisions à propos de la différence qui se trouve entre le futur simple et le futur périphrastique. Parmi eux nous pouvons citer Reichenbach, Ayoun, etc... Nous allons le découvrir dans la partie suivante de notre travail.

1.2.1 Compréhension temporelle

Comme nous l'avons déjà indiqué, pour mieux expliquer les temps verbaux d'une langue quelconque, le logicien Reichenbach (1947/1966) distingue trois points nécessaires : « le point de l'énonciation (point of speech), le point de l'événement (point of event) et le point de référence (point of reference) ». (Helland, 1994 : 9). Grâce à ces trois points, le récepteur devient capable de comprendre et interpréter un nombre infini de phrases ayant plusieurs significations différentes.

Cependant, selon Helland, il paraît que « si l'on fondait la description du fonctionnement des temps verbaux dans une langue donnée uniquement sur le point de l'énonciation et le point de l'événement, on aurait un système qui pourrait rendre compte de trois relations fondamentales : la simultanéité, l'antériorité et la postériorité du point de l'événement par rapport au point de l'énonciation » (Helland, 1994 : 10).

Dans ce cas, on aura les trois temps verbaux : le présent, le passé et le futur. À part du point de l'énonciation et celui de l'événement, Reichenbach ajoute le point de référence pour mieux donner des explications sur les différentes formes verbales qui se trouvent en anglais. Il est important de mentionner que le point de référence est déterminé par le contexte et qu'il est

indispensable pour l'interprétation de la phrase. (Helland, 1994 : 10).

Le système de Reichenbach a eu quelques critiques, mais il a eu aussi des succès énormes. Il a inspiré et continue à inspirer plusieurs travaux en linguistique générale, en grammaire générative et en sémantique formelle aujourd'hui. Plus précisément en français, en anglais et en allemand.

En français, le point de référence de Reichenbach permet ainsi d'expliquer la différence entre un futur antérieur et un futur simple. Exemple :

1. Quand tu **reviendras**, j'**aurais fait** la vaisselle.

Dans notre exemple ci-dessus, le futur antérieur exprime un événement antérieur à l'événement au futur simple. Les deux événements se situent après le moment de l'énonciation.

En plus de cela, c'est grâce à ses points de référence de Reichenbach qu'on peut expliquer la différence entre le futur simple et le futur périphrastique dans notre exemple suivant :

1. Je **vais dire** à Marie que tu **partiras** demain.

Dans notre exemple ci-dessus, le futur simple exprime un événement antérieur à l'événement au futur périphrastique. Les deux événements se situent après le moment de l'énonciation.

1.2.2. Les formes variées de l'expression au futur

Ayoun nous explique que le français possède différentes manières d'exprimer le futur en l'illustrant dans les exemples suivants :

a. Present tense morphology (praesens pro future) + time adverbial :

(o) Je pars ce soir. (Mellet, 2000)

b. Periphrastic future (future proche for imminent or immediate future) (Vet 1993) :

(p) Je vais partir demain/*dans dix ans.

c. Synthetic future (futur simple) or inflected future:

(q) Je partirai ce soir/ dans dix ans. (Ayoun, 2014).

Nos trois exemples ci-dessus, nous montrent que le français et le norvégien expriment une action ou un événement qui aura lieu dans l'avenir en utilisant les mêmes formes verbales ; c'est-à-dire, en utilisant le présent de l'indicatif ainsi que les deux formes variées du futur.

Comme nous l'avons vu, le concept « futur » a plusieurs significations et il y a plusieurs théories différentes à propos de l'utilisation du temps verbal futur. Dans notre travail, nous allons nous concentrer sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique sans tenir compte d'autres

formes du futur telles que le futur antérieur.

1.2.3. Le futur simple

Il y a plusieurs théories qui nous expliquent ce qu'est la forme verbale du **futur simple**. Parmi ces théories, nous allons nous baser sur celle proposée par Riegel et al. Selon Riegel et al. « [l]es temps du futur situent le moment du procès dans l'avenir, après le moment de l'énonciation. Un procès projeté dans l'avenir est envisagé avec une certaine part d'**hypothèse** et d'**incertitude**. Avec le futur simple, la charge d'hypothèse est minimale, et, même si la réalisation du procès n'est pas avérée, sa probabilité est plus grande. En outre sa localisation temporelle permet au futur simple de se charger de valeurs modales associées à l'avenir ». (Riegel et al., 2014:549). Cela exprime que le locuteur utilise le futur simple pour exprimer une action ou un événement qui aura lieu dans l'avenir. L'action ou l'événement peut ou ne pas avoir lieu. Il n'est pas sûr et certain que l'action puisse ou non être réalisée.

1.2.3.1 Valeurs temporelles du futur simple

Il y a plusieurs façons qui peuvent nous aider à découvrir qu'un procès est projeté dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation. Riegel et al. expriment que « la projection du procès dans l'avenir par rapport au présent de l'énonciation peut être marquée par la seule forme verbale au futur : Je partirai ! (Mallarmé). En plus de cela, elle peut être confirmée par un adverbe ou un complément circonstanciel : « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, / Je partirai » (Hugo).

Selon Riegel et al. « ces indicateurs temporels peuvent spécifier la distance entre le fait à venir et le présent du locuteur : **tout de suite** situe un point plus proche du présent que **bientôt**.

Exemples :

1. Dans deux jours, Joséphine rendra son mémoire.
2. Dans un mois, dans un an, nous partirons pour de nouvelles aventures.

Le futur s'emploie avec la même valeur dans une subordonnée dépendant d'un verbe principal au présent . Exemples :

1. J'espère que Jeanne viendra.
2. Je pense que tout ira bien.

Dans le système hypothétique avec **si** , c'est le présent qui figure dans la subordonnée, en corrélation avec le futur de la principale. Exemple :

1. Si tu lis, tu réussiras ton examen.

2. Si tu pries, tu verras la gloire de Dieu.

Selon Riegel et al. le futur simple s'oppose au présent suivant ses différentes valeurs, le présent le plus étroit comme le plus large (présent permanent). Le présent de l'indicatif est en concurrence avec le futur simple pour exprimer un procès à venir (Je reviens dans une heure) ; mais le présent, qui envisage le procès comme vrai au moment de l'énonciation, le valide de **manière indiscutable**, alors que le futur qui le projette dans l'avenir (je reviendrai dans une heure), l'évoque dans sa **probabilité**. Inversement, le futur peut aussi exprimer une vérité générale omnitemporelle, mais tournée vers l'avenir : Les hommes ne changeront jamais.

Riegel et al. expriment que le futur simple s'emploie aussi en corrélation avec un temps du passé ; il concurrence alors le conditionnel. Exemple :

1. J'ai entendu que Victor se mariera dans un mois.

Mais l'événement au futur est alors nécessairement situé après le point d'énonciation, et pas seulement après le repère passé de la principale.

Selon Riegel et al. il y a une autre valeur du futur connue comme le futur d'anticipation (ou historique) qui s'emploie dans un contexte passé : il sert à évoquer des faits postérieurs au moment évoqué, en ouvrant une perspective sur les conséquences futures des événements passés.

Exemple :

1. Joséphine naquit aux Trois-Ilets en 1763. Elle deviendra l'épouse légendaire de Napoléon Bonaparte.

Selon Riegel et al. le futur d'anticipation (ou historique) peut se rencontrer en série, notamment dans la presse audiovisuelle à l'occasion de rétrospectives historiques. Riegel et al. soutiennent que le futur simple se rencontre aussi en série. Comme le passé simple, il est apte à marquer, par lui-même, la succession chronologique des procès. Exemple :

1. J'irai par la forêt, j'irai par la montagne (Hugo).

Ils expriment que l'ordre de succession des énoncés au futur reflète pragmatiquement l'ordre des actions successives.

Selon Riegel et al., il paraît que deux futurs peuvent représenter des faits simultanés, et non pas successifs, dans certaines conditions :

- Dans un système principal subordonné qui comporte une conjonction impliquant la simultanéité comme **tant que**, **tandis que**, ou une **proposition relative** : Tant que le soleil

brillera, il y aura de la vie sur terre – Qui vivra verra – Rira bien qui rira le dernier (Diderot).

Dans ce cas, selon Riegel et al., « le verbe de la relative et le verbe de la principale entretiennent une relation d'implication ». (Riegel et al., 2014 :550-551).

- Quand il existe un rapport de simultanéité entre les faits évoqués : Nous regarderons le match et nous mangerons un pizza.

1.2.3.2 Valeurs modales du futur simple

Comme Riegel et al. l'expriment le futur simple peut se charger de différentes valeurs modales associées à l'avenir, sans qu'il situe toujours le procès dans une époque postérieure. Dans plusieurs cas, le futur permet au locuteur d'accomplir une action tournée vers l'avenir, qui implique généralement le destinataire. Le futur sert à accomplir trois types d'actes de langage : **injonction, promesse, prédiction**. La phrase assertive au futur est simple ; c'est la situation et le contexte qui viennent spécifier l'acte de langage accompli. (Riegel et al. 2014 :551). Les valeurs modales du futur simple sont : le futur injonctif, le futur de promesse, le futur prédictif, le futur d'atténuation et le futur de conjecture ou de supposition. Le futur injonctif porte sur l'avenir et l'exprime avec diverses nuances. Il peut exprimer un règle morale, un ordre strict ou une consigne pour un devoir. Le futur simple exprime le moment où l'ordre doit se réaliser, mais il est moins strict par rapport à l'impératif à cause de la part de l'incertitude se trouvant dans le futur simple. Le locuteur s'adresse explicitement à la personne concernée. C'est la deuxième personne qui est en position de sujet du verbe de l'agent du procès exprimé. L'ordre se déduit de l'assertion, à partir de la situation. Exemple :

31. Tu m'écriras une lettre chaque mois.

1. Vous ferez vos devoirs à la maison et vous partirez ensuite à la piscine.

L'ordre est exprimé à l'aide du futur dans les dix commandements, qui s'adressent à chaque membre d'une communauté : Tu ne tueras point. (Riegel et al. p.551-552).

Le futur de promesse exprime une promesse faite par le locuteur au destinataire. En utilisant la première personne, le locuteur s'engage vis-à-vis du destinataire à accomplir un acte déterminé dans l'avenir. Exemple :

1. Je viendrai vous rendre visite.

Le futur prédictif est situé dans une époque future indéterminée. Ce futur employé dans les prophéties : **Les poissons seront fiers de nager sur la terre et les oiseaux auront le sourire** (P.Delanoé, d'apr. Bob Dylan) ». (Riegel et al., 2014 : 552).

Le futur d'atténuation exprime l'incertitude liée à l'avenir et permet d'atténuer une affirmation, formulée souvent à la première personne (Je vous dirai/ ferai remarquer que...) : On reconnaîtra que les conditions météorologiques nous favorisaient. Comme avec les temps du passé, le décalage marqué par rapport au moment de l'énonciation rend l'affirmation moins directe pour le destinataire, qui a l'illusion de pouvoir s'y opposer, puisque sa réalisation est fictivement située dans l'avenir.

En utilisant le futur d'indignation, le locuteur s'indigne d'un procès qu'il envisage comme possible. Exemple : Quoi ! Tu partiras demain matin ? La phrase peut être interrogative ou exclamative.

Le futur de conjecture ou de supposition exprime un procès contemporain de l'énonciation qui n'est pas avéré. Dans ce cas, le futur simple est employé pour le présenter comme une hypothèse, que l'avenir confirmera ou permettra de vérifier (la probabilité lui donne le plus de chances de validation). L'énoncé au futur simple est souvent associé à une phrase au présent ou au passé à laquelle il apporte une explication possible, car reportée dans l'avenir ; il comporte souvent le verbe **être** : J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau : ce sera le cadeau d'une admiratrice. Cet usage est cependant rare dans le discours oral courant.

A ce niveau de notre étude, on voit que le futur simple peut exprimer une grande quantité de valeurs temporelles et modales. On voit aussi que le futur simple et le futur périphrastique expriment tous les événements placés temporellement après le moment de l'énonciation. Le futur périphrastique est-il alors interchangeable? Reprenons nos exemples :

34. Tu m'écriras une lettre chaque mois. (futur simple)
 - Tu vas m'écrire une lettre chaque mois. (futur périphrastique).
35. Vous ferez vos devoirs à la maison et vous partirez ensuite à la piscine. (futur simple)
 - Vous aller faire vos devoirs à la maison et vous allez partir ensuite à la piscine. (futur périphrastique)
36. Tu ne tueras point. (futur simple)
 - Tu ne vas pas tuer. (futur périphrastique)
37. Je viendrai vous rendre visite. (futur simple)
 - Je vais venir vous rendre visite. (futur périphrastique)
38. Les poissons seront fiers de nager sur la terre et les oiseaux auront le sourire. (futur

simple)

- Les poissons vont être fiers de nager sur la terre et les oiseaux vont avoir le sourire. (futur périphrastique).

39. Quoi ! Tu partiras demain ? (futur simple)

- Quoi ! Tu vas partir demain ? (futur périphrastique)

40. J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau : ce sera le cadeau d'une admiratrice. (futur simple)

- J'ai trouvé ce beau livre sur le bureau : ça va être le cadeau d'une admiratrice. (futur périphrastique) .

La permutation est grammaticalement possible. Cependant, on voit que dans les cas 38 ou 40 par exemple, le futur périphrastique est gênant ou implique des changements de sens plus ou moins difficile à cerner. En 40, avec le futur simple, on suppose que le cadeau nous est destiné de la part d'une admiratrice. A l'inverse, avec le futur périphrastique, on explique que le livre trouvé deviendra un cadeau pour une admiratrice (ce qui reste bizarre). Enfin, dans certains cas le futur simple ne peut pas remplacer le futur périphrastique. Exemples :

41. Le train de Paris partira à 11h 11/ Le train de Paris va partir (= départ immédiat).

Et le futur simple est exclu dans certains contextes.

42.*Attention, le train partira / tu tomberas.

1.2.4. Les ressemblances et les différences entre le futur simple et le futur périphrastique

Comme nous l'avons vu, le futur simple et le futur périphrastique sont deux formes verbales qui ont certaines ressemblances et quelques différences. Ces deux formes verbales ont quelque chose en commun : elles expriment une action à venir, c'est-à-dire au futur. Cependant, le futur simple et le futur périphrastique sont souvent utilisés d'une manière différente. Ces deux formes verbales ont des significations différentes même s'elles peuvent exprimer la même chose quelque fois. Elles ont des différences sur le point de vue pragmatique et sémantique.

1.2.4.1. Point de vue morphologique

Du point de vue morphologique, il s'avère que la première différence est remarquable lors de la composition du futur simple et du futur périphrastique. Le futur périphrastique est composé par l'auxiliaire **aller**, conjugué au présent de l'indicatif qui est suivi par un autre verbe à l'infinitif.

Exemples :

1. Je vais chanter. (**aller** + chanter) (futur périphrastique)
2. Nous allons réussir à l'examen. (**aller** + réussir) (futur périphrastique)

Pourtant, le futur simple n'a pas d'auxiliaire et il est composé à partir du radical d'un verbe suivi par la coda et le suffixe/ terminaison. Les terminaisons au futur simple sont les suivantes : – **ai** ; **-as** ; **-a** ; **-ons** ; **-ez** ; **-ont**. Exemples :

1. Je chanter**ai**. (futur simple).
2. Nous réussir**ons** à l'examen de français. (futur simple).

1.2.4.2. Point de vue pragmatique

La deuxième différence se trouvant entre le futur simple et le futur périphrastique est au niveau de la formalité. Il est probable que le futur périphrastique soit utilisé dans les contextes informels tandis que le futur simple est utilisé dans les contextes formels. Cette théorie est défendue par Damourette et Pichon (1911-1936) et date de longtemps. Ils admettent l'existence du futur périphrastique et nous donnent les explications suivantes : « [...] le verbe **aller** sert à indiquer que le phénomène verbal est sujet à reproduire, d'une façon irrégulière et quelque peu déconcertante, comme par un caprice. Cet emploi d'**aller** est très fréquent dans le parler du vulgaire ».

Par conséquent, le futur périphrastique est souvent utilisé à l'oral et moins apparent à l'écrit. Mais, il est important de mentionner que selon la grammaire moderne, le futur simple et le futur périphrastique sont interchangeables, spécifiquement à l'oral. (Helland, 1994 : 116). Alors, le futur simple n'est pas seulement réservé au langage soutenu et nous allons le découvrir au fur et à mesure avec l'avancement de notre travail.

1.2.4.3. Point de vue syntaxique

Du point de vue syntaxique, le futur simple se distingue au futur périphrastique en ce que le futur simple s'utilise de préférence avec un adverbial de temps. Exemples :

1. Le train va partir . (futur périphrastique)
2. Le train partira à 8 heures. (futur simple)

Dans nos deux exemples (46) et (47), le locuteur exprime un événement qui aura lieu dans l'avenir par rapport au moment de l'énonciation ; le futur. Dans notre exemple (46), le locuteur choisit d'utiliser l'auxiliaire **aller** conjugué au présent suivi par le verbe **partir** à l'infinitif ; le futur périphrastique. Ce qui nous donne une phrase compréhensible. Tandis que dans notre exemple (47), le locuteur choisit d'utiliser le verbe partir conjugué au futur simple c'est-à-dire,

en ajoutant la terminaison **-a** à l'infinitif du verbe **partir** suivi par un adverbial de temps **8 heures**. En utilisant le futur simple suivie par un adverbial de temps, le locuteur permet au récepteur de localiser avec précision, le moment de l'événement par rapport au moment de l'énonciation. En utilisant le futur simple, le locuteur est obligé d'utiliser un adverbial de temps pour que la phrase soit compréhensible tandis qu'en utilisant le futur périphrastique, le locuteur n'a pas besoin d'ajouter un adverbial de temps.

Pour mieux faire une analyse du futur périphrastique, nous allons nous baser sur la tradition descriptive là où on retrouve les idées de Gougenheim, de Damourette, Pichon et de Flydal étant parfois les mêmes ou quelque fois avec certaines modifications.

Selon Wartburg, Zumthor (1947, 1973 : 183), l'auxiliaire « aller » sert à former le « futur prochain » ou « périphrastique » (aspect de proximité dans l'avenir), le fait futur étant présenté comme une prolongation du présent. Sten (1952 : 233) admet qu'il s'agit « fréquemment d'un avenir rapproché » même si la forme périphrastique sert aussi à indiquer des actions qui n'auront pas lieu demain ou après-demain. Le choix de la forme périphrastique n'est pas alors déterminé par « la proximité objective de l'action », elle exprime une action ou un événement conditionné par la situation actuelle. Imbs (1960 : 55) dit que la fonction sémantique du futur périphrastique Aller + infinitif est d'exprimer le futur proche, « c'est-à-dire un futur qui est en contact immédiat et en continuité avec le présent ». À l'aide du verbe « aller », le locuteur construit un « pont entre le présent et l'avenir » (1960 : 56). L'avenir est conçu comme une « suite logique du présent ». Wagner, Pinchon (1962 : 356) disent que la forme périphrastique « représente l'avenir en genèse avec le présent », ce qui n'est pas loin des points défendus dans Larousse (1964 : 352) selon lesquels la forme périphrastique marque un futur lié à l'instant présent : « ...grâce au verbe auxiliaire VA, au présent, l'action est maintenue dans l'« orbite » du présent... » Hablützel (1965 : 52) distingue, lui, trois valeurs (Ausdrucksnuancen), illustrées dans (1)-(3), de la construction allez savoir :

(i) Elle peut exprimer l'imminence :

48. ...je le sais bien, ne me dis rien, je sais par cœur ce que tu vas me dire...(1965 : 51).

(ii) Elle peut exprimer le futur prochain. Exemple :

1. Il va être là, dans une minute (1965: 45).

(iii) Elle peut exprimer le commencement de l'événement. Exemple :

1. Ah, c'est maintenant que je vais vivre enfin ! (1965 : 50).

Selon Helland, la différence entre (i), (ii), (iii) est expliquée à travers le rapport entre l'**Origo** et un axe de modalité (ich) (m), un axe d'aspectualité (hier) (a) et un axe de temporalité (jetzt) (z) (cf. moi-ici-maintenant). Dans (i), m et a coïncident avec l'Origo tandis que z est dissocié de O dans une relation de postériorité complète. Dans (ii), m coïncide avec l'Origo tandis que a et z sont placés dans une relation de postériorité complète par rapport à O. Finalement, dans (iii), m a et z coïncident avec O. On notera ainsi que m coïncide avec O dans les trois cas. C'est justement, selon Hablützel, « la subjectivité modale » qui caractérise l'emploi de cette forme. Dans son analyse, Togeby (1982 : 396) (cf. Togeby (1965 : 519sq.)), désigne un futur préparé dans le présent sous forme d'un futur composé qui s'oppose directement au passé composé. « De même que le passé composé a supplanté le passé simple dans la langue de conversation, **je vais + infinitif** tend à s'y substituer au futur simple, mais c'est un procès qui est loin d'être accompli. ». En examinant les deux traits distinctifs des deux types du futur, proposés par la grammaire traditionnelle selon un axe de temporalité (+/- proximité ; +/- localisation précise), de modalité (par exemple l'intention du locuteur) et d'aspectualité (cf. Hablützel (1965)), Fleischman (1982 : 86sq.) on opte pour une opposition **aspectuelle**, caractérisée par +/- « présent relevance », aux dépens de l'opposition temporelle et modale. La dimension de pertinence présente, étant inhérente à la forme périphrastique, est définie de façon suffisamment large pour incorporer les notions d'imminence, d'intention (avec sujet + humain) et d'inchoativité parfois associées à la construction : ... « the go-future has retained, as an important overtone on its basic future meaning, a connection with speaker's present which is lacking in the simple future and which translates into grammar as an aspect of prospection » (1982 : 97). Cette opposition est pertinente uniquement dans les cas où il y a non commutabilité entre les deux formes. D'après l'analyse de Fleischman, la forme périphrastique, ancrée psychologiquement au « experiential present » par le point référentiel reichenbachien, véhicule le point de vue subjectif du locuteur, traduit comme une « valeur aspectuelle ». (Helland, 1994 : 187).

Selon Letoublon (1984 : 38), le futur immédiat présente la catégorie du futur sous une forme aspectuelle qui la rapproche de la modalité. La forme périphrastique s'oppose au futur simple par l'intervention de la subjectivité de l'auteur de l'énonciation (1984 : 36). Dans un cadre « culiolien », Franckel (1984 : 66) affirme, lui, que **Aller + infinitif** est caractérisé par un ancrage direct au lieu de l'énonciation. La construction exprime la contiguïté au moment de l'énonciation t0. **Aller + infinitif** « correspond à la construction d'un état localisé en t0. Cet état marque la validabilité d'un procès à partir de t ». les états et les procès ancrés en t0 recouvrent d'un point de vue « aspectuel » l'actuel et le révolu et sont construits comme validés (certains).

Finalemment Ludwig (1988 : 105) distingue une composante temporelle et modale dans le sens du futur composé (= futur périphrastique). Le sens temporel est celui de la proximité, alors que modalement il a plus de chance de se réaliser que le futur simple. Il s'agit d'une certitude avec possibilité de neutralisation.

En nous inspirant de Helland dont nous reprenons les propositions, nous résumerons de i à v les tendances nettes, parfois contradictoires concernant le futur périphrastique :

- (i) Certains auteurs, tels que Gougenheim, Flydal et Hablützel admettent que le futur périphrastique a plusieurs sens primitifs tandis que les autres tels que Damourette , Pichon et Franckel soutiennent que le futur périphrastique a un seul sens.
- (ii) Concérnant la notion de « futur proche », nous trouvons deux variantes :
 - a) Selon la dénomination traditionnelle Aller + infinitif exprime un « futur proche », qui exprime la proximité objective de l'action ou de l'événement..
 - b) La notion de futur prochain est inappropriée.
- (i) Le futur périphrastique exprime le **développement naturel du présent** (Damourette et Pichon), la **suite logique du présent** (Imbs), la proximité **psychologique**, la **préparation dans le présent** d'un événement futur (Togoby), la **pertinence présente** (Fleischman), la **contiguïté au moment de l'énonciation** (Franckel).
- (ii) Le sens de la forme périphrastique est généralement défini en termes vagues de temporalité, d'aspectualité et de modalité.
- (iii) Le sens de la construction implique, pour la plupart des auteurs, un élément traditionnellement caractérisé comme modal (cf. la valeur affective de Gougenheim (voir aussi Stein), la « forme la plus énergique » de Flydal, l'axe de la modalité Hablützel, la subjectivité de Letoublon, la certitude de Ludwig, etc.). La notion même de modalité reste pourtant non spécifique, n'étant même pas clairement délimitée par rapport à l'aspect (cf. la pertinence présente de Fleischman).

L'outil fourni par la tradition descriptive suppose une définition préthéorique de notions sémantiques (par exemple le sens primitif d'une forme verbale, +/- proximité objective et psychologique) et une opposition nette entre les catégories grammaticales. Pourtant, ces notions primitives qui sont la base des analyses sont vagues. (Helland, 1994 : 187).

1.2.4.4. Point de vue sémantique

La troisième différence se trouvant entre le futur simple et le futur périphrastique est que ces deux formes diffèrent dans leur relation avec le moment actuel, c'est-à-dire, le présent selon la grammaire traditionnelle. Quelquefois, le futur périphrastique appelé aussi le futur proche ou le futur immédiat, réfère à un point qui est très proche du présent. L'action ou l'événement peut avoir lieu après quelques minutes ou après quelques heures. Exemples :

1. Nous allons danser. (aller + danser) Futur périphrastique.

Selon la grammaire traditionnelle, « la périphrase aller + infinitif exprime un mouvement et un véritable futur prochain ». Dans la périphrase du futur prochain aller est considéré comme un véritable auxiliaire sans signification propre, et la construction aurait une valeur affective très sensible, plus forte que le futur (Gougenheim, 1971 :108 dans Helland, 1994 :184). Selon Gougenheim (1971 : 106), le futur prochain a deux sens « assez nettement différents » marquant :

(i) La proximité de l'action ; l'action est sur le point de s'effectuer. Exemple :

52. L'infructueuse journée va finir et je n'ai rien décidé, rien écrit.

(ii) Le véritable futur proche. Exemple :

53. Espérons qu'elle va rentrer ce soir.

Dans notre exemple (52), le futur proche indique une action qui s'accomplira dans un court laps (par exemple dans un instant) (cf aussi Gougenheim 1939/1962 :215 dans Helland 1994 : 184).

Un point intéressant est que Damourette et Pichon refusent la dénomination du futur proche. Ils admettent que le sentiment d'imminence « ne provient pas de la proximité chronologique de l'événement qu'il (= ultérieur) exprime, mais du point de vue présent dont on considère cet événement ». (Damourette et Pichon, 1936 :280). Ils considèrent (1931, 1933 et 1936) l'ultérieur (il va faire), par opposition au futur, comme l'expression de tout fait à venir mis en rapport avec un fait présent par la subordination temporelle ou non (1931 : 85, 1933 : 79. 1936 :276). Il s'agit d'un principe général où le fait à venir est considéré comme un développement naturel du présent. La différence entre le futur et l'ultérieur consiste, selon Damourette et Pichon, dans le fait que le futur « nous place à l'intérieur de l'avenir » tandis que l'ultérieur « nous laisse en réalité dans le présent d'où nous voyons l'avenir en tant qu'il a avec le présent un rapport d'asynchronie » (1936 : 279-80). Selon Helland, cette nuance persiste toutes les fois que l'expression est utilisée. Par opposition à l'ultérieur, le futur exprime un événement sans lien «

défini avec le présent ». La différence est psychologique plutôt que chronologique, dépendant de la façon dont le fait est présenté. Il s'agit ainsi de deux modes de configuration de l'avenir. (Helland, 1994 : 184)

Flydal critique également la dénomination du futur prochain mais pour d'autres raisons. Il distingue différentes valeurs de la périphrase aller + infinitif. Elle peut exprimer un état qui précède un événement imminent marquant l'aspect de l'imminence où le « temps » exprimé est le présent précédant l'action :

54. Il ressalua comme un homme qui va s'en aller et ne s'en va pas (1943 : 19).

« Aller + infinitif n'est pas ici une périphrase du temps futur, mais une périphrase de ce que nous appellerons l'aspect de l'imminence » (1943 : 20). La périphrase peut également exprimer la futurition proche (cf. le deuxième exemple de Gougenheim) si le verbe « aller » perd son sens présent. Il s'agira alors de deux « actions » futures dont aucune n'est déjà commencée dans le présent » (1963 : 56). Selon Flydal, il est impossible sans recourir à des moyens extrinsèques, de déterminer si le sens prédominant de la périphrase est l'« état d'imminence dans le présent de l'action ou sa réalisation dans un futur présenté comme prochain (...). Ce qui est commun aux deux valeurs, c'est qu'elles expriment la proximité d'une action future (d'où le nom de futur prochain couramment employé pour désigner les deux valeurs) » (1943 : 30).

En plus de cela, selon Helland, le futur périphrastique se distinguerait du futur simple par son sens primitif. Le sens primitif du futur simple est celui d'être non marqué en ce qui concerne la distance entre les moments présent et futur. Pour exprimer une action éloignée, le français redispose d'aucun moyen particulier. « Mais pour parer à cette imperfection le futur s'enrichit d'une valeur spéciale qu'on pourrait appeler « le futur éloigné » (Helland, 1994 : 185). On peut ainsi, sur la base des trois traitements, conclure que la forme périphrastique est parfois présentée comme ayant deux sens distincts, la proximité de l'action et le véritable futur prochain de Gougenheim (4) correspondant à l'aspect de l'imminence et à la futurition proche de Flydal (6), et parfois comme ayant un sens unique, tous les phénomènes exprimés par l'ultérieur de Damourette, Pichon apparaissant comme imminents (5) :

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| (4) Gougenheim : | La proximité de l'action. |
| | Le véritable futur prochain. |
| (5) Damourette, Pichon : | L'ultérieur. |
| (6) Flydal : | L'aspect de l'imminence. |

La différence par rapport à la construction simple se caractérise soit en termes psychologiques (Damourette, Pichon), soit en termes de localisation temporelle (Flydal). (Helland, 1994 : 185).

1.2.4.5 La part de subjectivité du locuteur : certitude ou non ?

La question cruciale devient celle de chercher à comprendre si en utilisant le futur simple ou le futur périphrastique, le locuteur nous indique quelque chose sur le niveau de sa certitude. Il est vrai que le locuteur révèle sa perception sur l'événement à venir ; le futur. Mais y-a-t-il une différence à propos de la certitude lors de l'utilisation de l'une de ces deux formes verbales ? La réponse n'est pas si facile à trouver. Il semble que le futur périphrastique indique que le locuteur est sûr et certain que l'action ou l'événement aura lieu. Par contre, en utilisant le futur simple, le locuteur n'est pas sûr et certain que l'action ou l'événement aura lieu. Les deux possibilités sont là, l'action ou l'événement peut avoir lieu ou ne peut pas avoir lieu tout simplement. Exemples :

55. Liliane va rentrer à la maison. (futur périphrastique)

56. Liliane rentrera à la maison. (futur simple)

57. Alain va tomber. (futur périphrastique)

58. Alain tombera. (futur simple)

Dans nos exemples (55) et (57), le locuteur réfère à un événement et une action qui vont être accomplis et il/ nous indique que les conditions sont réunies en choisissant d'utiliser le futur périphrastique. Cependant, dans nos exemples (56) et (58), le locuteur réfère à un événement et une action qui peuvent avoir lieu ou pas. Le locuteur révèle son incertitude en choisissant d'utiliser le futur simple.

Comme nous l'avons vu, il y a plusieurs différentes théories à propos de l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique. Nous les examinerons après avoir consulté toutes les données statistiques de notre recherche afin de trouver des explications adéquates sur ce sujet.

Notre partie théorique est longue et présente des éléments qui ne seront pas repris dans l'analyse. Pourtant, nous avons choisi de les présenter parce que nous avons ainsi pu faire un tri et décider de ce qui compte vraiment pour l'enseignement du futur simple et du futur périphrastique. Aux élèves norvégiens. À partir de là, nous avons construit notre enquête.

2. Analyse de l'enquête faite sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique

2.1 Présentation de l'enquête

L'objectif principal de notre enquête (à voir en document annexe) est de pouvoir trouver des

explications adéquates sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique dans une phrase en français. Y-a-t-il une différence au niveau du sens lorsque le locuteur choisit d'utiliser le futur périphrastique au lieu d'utiliser le futur simple dans une énonciation? Est-il vrai que le futur périphrastique est uniquement réservé au langage courant ? Est-ce que ces deux formes verbales du futur sont toujours interchangeables ou pas ? Nous allons trouver la réponse après l'analyse d'une petite enquête menée auprès de francophones âgés de 18 à 80 ans.

2.2 Méthode

Dans notre travail, nous avons mis en application une méthode de recherche qualitative qu'on utilise pour examiner et décrire les expériences humaines. Cette méthode est flexible car elle permet d'acquérir un riche matériau avec des données descriptives même si on a relativement peu de participants. La méthode qualitative a quelques avantages et quelques inconvénients. L'avantage est que cette méthode permet d'analyser en profondeur des données collectées afin de mieux comprendre les expériences vécues par certaines personnes spécifiques. L'inconvénient est qu'on ne peut pas tirer une conclusion générale vu que le nombre de participants est relativement faible. Mais, malgré tout, cette méthode est convenable avec notre recherche parce que ce qui nous intéresse de plus, c'est l'expérience individuelle du travail que nous allons faire. Un autre inconvénient est que lorsqu'on a peu de participants (18 personnes), tout dépend des données que vous allez recevoir au moment de la recherche. Par exemple, si les participants n'ont pas bien compris les questions posées, cela devient un grand défi et peut causer un problème de manque de données à analyser.

En plus de cette méthode qualitative, nous avons utilisé la méthode principalement déductive. Cela veut dire que nous avons formulé des questions à poser en avance au lieu d'utiliser une méthode purement inductive qui consiste à explorer longuement des faits observés avec esprit ouvert, et puis tirer une conclusion probable basée sur le maximum d'informations reçues pendant la recherche.

À la fin de notre recherche, nous avons fait une analyse des données que nous avons obtenues de la part des francophones qui ont participé dans notre recherche. Cette analyse nous a permis d'exprimer quelques suggestions à propos de l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique. En peu de mots, notre recherche était une recherche qualitative dans laquelle nous avons appliqué une démarche qui consiste à combiner la méthode de recherche qualitative et la méthode inductive en nous basant sur la théorie de recherches scientifiques proposée par Postholm et Jacobsen. (Postholm et Jacobsen, 2011 : 40). Cela nous a permis d'accueillir quelques données statistiques utiles pour notre travail qui s'intéressait plus précisément à la

découverte de l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique par une personne quelconque dans sa vie quotidienne.

Trois hypothèses sont à la base des phrases qui constituent notre enquête. Elles sont issues de toutes les théories mentionnées dans notre première partie et ont motivés le choix de phrases de l'enquête.

Hypothèse A : L'expression de l'ordre, de l'obligation, d'une forme de connaissance ferme et objective implique le choix du futur simple. Voici certaines des phrases qui permettent de tester cette hypothèse :

- Il faudra bientôt considérer une réorganisation du service après-ventes.
- Voici un formulaire santé. Vous nous le rendrez dûment rempli d'ici le 25 avril.
- Le directeur du service électro-ménager signale qu'il faudra employer trois nouveaux vendeurs.
- Il faudra employer trois nouveaux vendeurs dans le service électro-ménager.

Hypothèse B : On choisira plus facilement un futur simple pour exprimer les procès accompagnés d'un complément circonstanciel de temps ou de condition permettant un cadrage de l'événement. Le message véhiculé par ce circonstanciel influe cependant sur le choix du temps. Voici certaines des phrases qui permettent de tester cette hypothèse :

- À quelle heure partira le train pour Rennes ?
- Les philosophes de l'Université de Caen donneront une série de conférence cet automne.
- Où habiterons-nous dans dix ans ?
- Promettez-moi que vous rendrez visite à Marie durant le week-end.

Cependant, si il n'y a pas présence d'un complément circonstanciel de temps on ne choisit pas le futur simple, on choisit le futur périphrastique. Voici les phrases qui permettent de tester cette hypothèse :

- Les philosophes de l'Université de Caen vont donner une série de conférence.
- Maintenant que notre maison est détruite, où allons-nous habiter ?

En plus de cela, dans cette même catégorie, on imagine que s'il y a un complément circonstanciel de condition, on choisira plus facilement d'utiliser le futur simple. Voici les

phrases qui permettent de tester cette hypothèse :

- Le ministre démissionnera si les grèves s'intensifient.
- Si Pierre quitte son appartement, je m'installerai.

Hypothèse C : Lorsque des signes de la subjectivité/ présence de l'énonciateur sont clairement donnés dans le procès, on choisit plus facilement le futur périphrastique. Ces signes peuvent être des articles démonstratifs, des points d'exclamations, des invitations, etc... Voici les phrases qui permettent de tester cette hypothèse :

- Regarde les nuages ! Il va bientôt pleuvoir.
- Un jour, ce chiot va gagner des concours de beauté.

Cependant, dans notre exemple ci-dessus, le fait que « un jour » est un complément circonstanciel de temps très vague peut créer quelques confusions au destinataire. Dans ce cas, il est possible de choisir l'utilisation du futur périphrastique au lieu du futur simple.

En plus de cela, lorsqu'il n'y a pas la notion d'obligation, on choisit plus facilement l'utilisation du futur périphrastique. Voici les exemples qui permettent de tester cette hypothèse :

- On va employer trois vendeurs dans le service d'électro-ménager.
- Nous allons employer trois nouveaux vendeurs dans notre service.

Dans nos exemples ci-dessus, comme nous l'avons dit, il n'y a plus de notion de l'ordre, mais il y a présence de signe de subjectivité (on , notre, etc.) raison pour laquelle on choisit l'utilisation du futur périphrastique.

2.3. Tableau des résultats

Ci-dessous, un tableau de résultats concernant notre enquête (à voir en document annexe).

Comme nous l'avons dit, notre enquête se base sur trois hypothèses A, B et C :

- Pour tester l'hypothèse A, notre enquête utilise les phrases 2, 6, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 21.
- Pour tester l'hypothèse B, notre enquête utilise les phrases 1, 3, 5, 8, 9, 19, 20.
- Pour tester l'hypothèse C, notre enquête utilise les phrases 4, 7, 13, 15, 18, 21.

Tableau des résultats de l'enquête

Numéro de question	Réponse				
	A	B	C	D	E
Q.1	11	3	1	3	1
Q.2	5	4	8	1	0
Q.3	11	3	3	1	0
Q.4	1	15	1	1	0
Q.5	11	2	4	1	0
Q.6	7	3	3	1	1
Q.7	2	12	2	2	0
Q.8	3	6	6	3	0
Q.9	3	9	3	3	0
Q.10	4	9	2	3	0
Q.11	7	3	2	6	0
Q.12	3	11	1	3	0
Q.13	12	3	1	2	0
Q.14	4	11	2	1	0
Q.15	11	0	6	1	0
Q.16	1	12	4	0	1
Q.17	14	1	0	1	2
Q.18	1	17	0	0	0
Q.19	12	1	3	2	0
Q.20	0	14	4	0	0
Q.21	9	1	3	4	1

Explications de tableau:

A: Futur simple

B: Futur périphrastique

C : Les deux mais il y a un changement de sens

D : Les deux, indifféremment

E : Aucun des deux

Q : Question.

Nombre de participants : 18 participants âgés de 18 à 80 ans.

2.4 Quelques analyses des résultats

Il est utile de préciser que l'emploi du complément circonstanciel de temps « bientôt » n'est pas choisi par hasard pour tester le choix du futur simple dans les phrases cadrées par un complément circonstanciel de temps ou de condition. La présence du complément circonstanciel de temps « bientôt » dans une phrase peut créer quelque confusions car il est difficile de connaître si l'action aura lieu demain ou après-demain voire dans cinq ans. Mais, il est vrai que « bientôt » est un complément circonstanciel de temps qui exprime la proximité. Est-ce que cela peut-être une exception qui demande le futur périphrastique ? La réponse est oui ou non. Si le locuteur

exprime un événement qui aura lieu dans un court laps de temps, l'utilisation du futur périphrastique est possible, mais le sens devient différent. Les résultats de notre enquête montrent que 8 sur 18 participants ont répondu que l'on peut utiliser les deux formes du futur, mais qu'il y a un changement de sens. Le futur simple exprime une probabilité, une éventualité et l'action peut ou ne pas être réalisé. Tandis qu'en utilisant le futur périphrastique, le locuteur est sûr et certain que l'action aura lieu. Cela montre que le futur simple et le futur périphrastique sont interchangeables et qu'ils ont plusieurs sens différents.

Dans nos deux exemples avec l'emploi du complément de condition 'si' influe sur le choix du futur simple ayant la valeur d'un futur prédictif qui est situé dans un futur indéterminé. En plus de cela, il y a présence d'incertitude de la part de l'énonciateur qui permet au destinataire de découvrir que l'événement ou l'action peut être réalisé ou pas. Les résultats de notre enquête le confirment car une grande partie de nos participants ont utilisé le futur simple au lieu du futur périphrastique (11 sur 18). L'utilisation du futur périphrastique dans nos deux exemples n'est pas grammaticalement fautive, mais elle peut créer une incompréhension au niveau du sens.

Les phrases 2, 10, 11, 12, 14 et 16 étaient destinées à tester le futur simple dans les situations d'ordre, d'obligation formelle. On se demande si la formalité disparaît un peu dans un style indirect (10) avec une utilisation diminuée du futur simple. De même, en 12 et 16, les pronoms-sujets 'on' et 'nous' rendent peut-être le message plus personnel et font qu'on peut utiliser le futur périphrastique.

Les catégories choisies correspondent à nos hypothèses. Elles sont donc assez fermées.

Cependant, les réponses hésitantes et quelquefois doubles des personnes enquêtées montrent que ces catégories sont peut-être trop strictes et qu'elles ont pu choisir un temps verbal pour une autre raison que celle que nous avons prévue. Par exemple, en 5, nous pensions que le complément de condition entraînerait un futur simple. On peut aussi imaginer qu'il y a une obligation personnelle, subjective qui autorise le futur périphrastique. De plus, en 13, si on se concentre sur la marque de subjectivité 'ce', on opte alors plutôt pour le futur périphrastique; par contre, si on juge qu'il y a une certitude assez objective, on choisit le futur simple. Puis, pour 15, le choix peut dépendre du ton donné dans ce qui est dit: est-ce que c'est un ordre avec le futur simple ou une invitation personnelle avec le futur périphrastique?

Toutes ces remarques montrent qu'il est difficile de faire des règles. Toutefois, les réponses correspondent en gros à nos hypothèses et nous permettront de donner quelques repères à nos élèves norvégiens.

2. 5. Quelques observations de l'ordre pédagogique .

Avant de conclure, nous ferons ici quelques remarques sur la manière d'aborder les emplois du futur simple et du futur périphrastique dans les contextes de l'enseignement du FLE en Norvège. Elles mettront en évidence l'importance de notre enquête au sein de la réflexion pédagogique.

Les manuels scolaires en Norvège ne nous offrent pas assez d'informations sur l'utilisation du futur simple et du futur périphrastique. En plus de cela, les manuels que nous avons consultés ne distinguent pas la notion du « futur proche » de la notion du « futur périphrastique ». Ces manuels sont les livres de français au collège (C'est Chouette 3) et du lycée (Enchanté 2). Ces deux livres expliquent la forme verbale « futur » à peu près de la même manière sauf que dans le livre (Enchanté 2) destiné aux lycéens, on évite les dénominations « futur proche » et « futur périphrastique ». Dans le livre « C'est Chouette 3 » on utilise la notion du « futur proche » au lieu de « futur périphrastique ». Nous pouvons nous poser une question sur leur choix du concept « futur proche » au lieu de « futur périphrastique » sans trouver une réponse à notre question.

Dans le livre de français destiné aux collégiens « C'est Chouette 3 » écrit par Jorand, il y a présence de la notion du « futur proche » et pas celle de « futur périphrastique ». Dans ce livre, on nous donne des explications suivantes sur le « futur proche » :

« le futur proche (presens futurum). Exemples :

- a) Il va arriver demain. (Han skal komme/ kommer i morgen).
- b) Je vais parler avec mon père. (Jeg skal snakke med faren min).
- c) Nous allons finir le livre demain. (Vi kommer til å bli ferdige med boka i morgen).
- d) Vous allez vendre la maison? (Skal dere selge huset ?). (Jorand, 2008 : 234)

Jorand admet que « [p] resens futurum uttrykker framtid, det vil si hva som kommer til å skje. På fransk kan presens futurum uttrykkes med en form av aller i presens + infinitiv av verbet. Dette er den vanlige formen i muntlig dagligtale» (Jorand, 2008: 234). Dans ce cadre, il admet que le futur « périphrastique » qu'il appelle le futur « proche » est réservé au langage courant.

Jorand explique le futur simple en utilisant les mêmes exemples que celles qu'il a utilisé dans le futur périphrastique comme nous le voyons dans les exemples suivantes:

- a) Je parler**ai** avec le directeur demain. (Jeg skal snakke med direktøren i morgen).
- b) Vous vendr**ez** la maison dans cinq mois? (Skal de/dere selge huset om fem måneder?).
- c) Nous finir**ons** le livre dans la semaine prochaine. (Vi kommer til å bli ferdige med boka

neste uke). (Jorand, 2008 : 234)

En plus de ces exemples, Jorand explique comment conjuguer un verbe au futur simple en admettant que « Presens futurum kan også lages ved å føye til endene **-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont** til verbets infinitivsformer. Disse endelsene sammenfaller nesten med presensformene av **avoir**. Når infinitiven ender på **-e**, faller den bort (vendre, je vendrai). De uregelrette verbene har også alltid samme endelse, men her kan formen eller endelsen som legges til være forskjellig fra infinitivsformen (avoir – j’aurai)» (Jorand, 2008: 234).

En peu de mots, Jorand nous explique comment on forme les formes verbales «futur simple» et «futur périphrastique » qu’il dénomme « futur simple » sans nous donner aucune explication sur leur utilisation dans une phrase canonique. Il soutient seulement que le futur périphrastique est utilisé dans le langage courant, informel. Il ne précise pas si le futur simple peut être utilisé dans le même sens ou si il est réservé au cadre formel seulement. Pourtant, il utilise les mêmes exemples au futur simple et au futur périphrastique, ce qui laisse à penser que ces deux formes verbales sont quelques fois interchangeables comme on l’a vu dans l’enquête. Les critères de Jorand sont soit trop imprécis soit incorrects. Là où il parle du langage familier comme cadre d’usage du futur périphrastique, notre enquête se limite à révéler le rôle de la subjectivité de l’énonciateur. Contrairement à Jorand, on ne parle pas ici du registre de langue, mais du degré d’implication de celui qui parle.

3. Conclusion

Notre étude a porté sur les différences d’emploi entre le futur périphrastique et le futur simple.

Au terme de notre présentation théorique sur les paramètres morphologiques, syntaxiques et sémantiques du futur simple et du futur périphrastique, nous avons formulé des hypothèses d’emploi. Nous avons fait une enquête auprès de 18 francophones natifs afin de vérifier ces hypothèses. Au vu des résultats de notre enquête, nous avons un regard plus critique de la présentation des notions du futur simple et du futur périphrastique et nous pensons que nos hypothèses de recherche deviennent des repères centraux dans l’enseignement de ces notions.

Voici en bref, ce que nous critiquons dans les manuels observés, et proposons en contre partie :

- La notion de ‘futur proche’ essaie de dire quelque chose sur le sens de ce temps. Ceci conduit à de mauvaises généralisations. La notion de futur périphrastique, qui évoque la structure de cette forme verbale opère en parallèle avec la notion de futur simple (également relative à la structure). Elle est donc toujours moins ‘dangereuse’.
- Le futur simple est souvent privilégié lorsqu’il y a un complément circonstanciel de

temps ou de condition qui fournit un cadre très précis à l'événement décrit.

- Le futur périphrastique apparaît principalement dans les situations où l'énonciateur s'implique personnellement dans ce qu'il dit.
- Le futur simple et le futur périphrastique sont souvent interchangeables pour des raisons dont les locuteurs natifs sont plus ou moins conscients.

Ce dernier point met en évidence le besoin de pratiquer la langue pour parvenir à utiliser l'une ou l'autre forme des futurs de manière spontanée. Notre rôle d'enseignant consistera alors à mettre les élèves dans des situations répétitives de communication. Les règles sont des repères pour commencer et prendre confiance en soi. La pratique révèle ensuite toutes les exceptions à ces repères.

Références bibliographiques :

- Ayoun, D., 2014: "The acquisition of future temporality by L2 French Learners", Journal of French Language Studies, 24, p.181-201 doi: 10. 1017/S 0959269513000185.
- Fløttum, Halvorsen et Lorentzen, 3.opplag 2008: «FRANSK SPRÅKLÆRE. Grammatikk og kommunikasjon.», Tapir Akademisk forlag, Trondheim. ISBN 978-82-519-1657-8.
- Le Petit Robert, nouvelle éd. 2009. Paris. ISBN 978-2-84902-386-0.
- Helland, H.P., 1993: «Une description sémantique et pragmatique de structures temporelles en français moderne. Application particulière au futur simple et au futur périphrastique », Université d'Oslo.
- Helland, H.P., 1994 : « Sémantiques et pragmatique temporelles », Universitetsforlaget. ISBN 82-91398-05-4.
- Helland, H.P., 1995: « Futur simple et futur périphrastique : du sens aux emplois» , Revue Romane du 30.01.1995.
- Helland, H.P., 2 .opplag 2008 : « Ny fransk grammatikk », Universitetsforlaget AS 2006. ISBN 978-82-15-00115-9.
- Jorand, Vigdis S. D.. 2008 : « C'est Chouette 3 », Gyldendal Norsk Forlag AS. ISBN 978-82-05-35146-2.
- Postholm, M.B. og Jacobsen, D. I., 2011: «Læreren med forskerblikk. Innføring i vitenskapelig metode for lærerstudenter», Kristiansand, Høyskoleforlaget.
- Riegel, Pellat et Rioul, 5 éd. 2014 : « Grammaire méthodique du français », Presses Universitaires de France. ISBN 1630-5264.

Pièces jointes

Voici une liste de phrase à compléter. Pour chaque cas, entourer l'option qui vous paraît spontanément la plus appropriée.

1. Le ministre.....si les grèves s'intensifient.
 - a. démissionnera.
 - b. va démissionner.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.

2. Il.....considérer une réorganisation du service après-ventes.
 - a. faudra bientôt.
 - b. va bientôt falloir.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.

3. A quelle heure.....le train pour Rennes ?
 - a. partira.
 - b. va partir.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.

4. Rendez-vous vite sur le quai. Le train..... !
 - a. partira.
 - b. va partir.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.

- e. Aucun des deux.
5. Si Pierre quitte son appartement, je.....chez lui.
- a. m'installerai.
- b. vais m'installer.
- c. Les deux mais indifféremment.
- d. Aucun des deux.
6. La résidence secondaire des Dupont tombe en ruines. Nous
..... l'occasion d'y retourner.
- a. n'aurons plus.
- b. n'allons plus avoir.
- c. Les deux mais il y a un changement de sens.
- d. Les deux, indifféremment.
- e. Aucun des deux.
7. Regarde les nuages ! Il..... !
- a. pleuvra bientôt.
- b. va bientôt pleuvoir.
- c. Les deux mais il y a un changement de sens.
- d. Les deux, indifféremment.
- e. Aucun des deux.
8. Les philosophes de l'Université de Caenune
série de conférence.
- a. donneront.
- b. vont donner.
- c. Les deux mais il y a un changement de sens.
- d. Les deux, indifféremment.
- e. Aucun des deux.

9. Les philosophes de l'Université de Caen.....une série de conférence cet automne.
- a. donneront.
 - b. vont donner.
 - c. Les deux mais il y a changement de sens.
 - d. Les deux indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
10. Le directeur du service électro- ménager signale qu'ilemployer trois nouveaux vendeurs.
- a. faudra.
 - b. va falloir.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
11. Il.....employer trois nouveaux vendeurs dans le service électro-ménager.
- a. faudra.
 - b. va falloir.
 - c. Les deux mais indifféremment.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
12. On.....trois vendeurs dans le service électro-ménager.
- a. emploiera.
 - b. va employer.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.

d. Les deux, indifféremment.

e. Aucun des deux.

13. Un jour, ce chiot.....des concours de beauté.

a. gagnera.

b. va gagner.

c. Les deux mais il y a un changement de sens.

d. Les deux, indifféremment.

e. Aucun des deux.

14. Il.....employer trois nouveaux vendeurs dans notre service.

a. faudra.

b. va falloir.

c. Les deux mais il y a un changement de sens.

d. Les deux, indifféremment.

e. Aucun des deux.

15. Tu....., n'est-ce pas ?

a. m'écriras.

b. vas m'écrire.

c. Les deux mais il y a un changement de sens.

d. Les deux, indifféremment.

e. Aucun des deux.

16. Nous.....trois nouveaux vendeurs dans notre service.

a. emploierons.

- b. allons employer.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
17. Voici un formulaire santé. Vous.....
dûment rempli d'ici le 25 avril.
- a. nous le rendrez.
 - b. allez nous le rendre.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
18. J'ai mal au ventre. Je pense que je..... malade.
- a. tomberai.
 - b. vais tomber.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
19. Oùdans dix ans ?
- a. habiterons-nous.
 - b. allons-nous habiter.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
20. Maintenant que notre maison est détruite, où..... ?
- a. habiterons-nous.
 - b. allons-nous habiter.

- c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.
21. Promettez-moi que vous.....visite à Marie durant le week-end.
- a. rendrez.
 - b. allez rendre visite.
 - c. Les deux mais il y a un changement de sens.
 - d. Les deux, indifféremment.
 - e. Aucun des deux.

NTNU

Université des sciences et techniques de Norvège.